

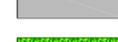
## Plan de situation



## Situation parcellaire



## Légende

-  Périmètre de lotissement
-  Parcellaire
-  Bordure T1
-  Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public, si possible. 6m x 5m
-  Parking du midi non-fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public, si possible. 6m x 5m
-  Zone non-aedificandie
-  Chemin calcaire stabilisé renforcé
-  Béton désactivé ou similaire
-  Enrobé
-  Espace vert
-  Haie classée à conserver
-  Candélabre projeté
-  Borne nouvelle
-  Coffret EDF / Gaz (recolement)  
Photo non contractuelle
-  Sortie pour compteur AEP Eau potable (recolement)  
Photo non contractuelle
-  Boîte de branchement FT Orange (recolement)  
Photo non contractuelle
-  Boîte de branchement EU Eaux usées (recolement)  
Photo non contractuelle

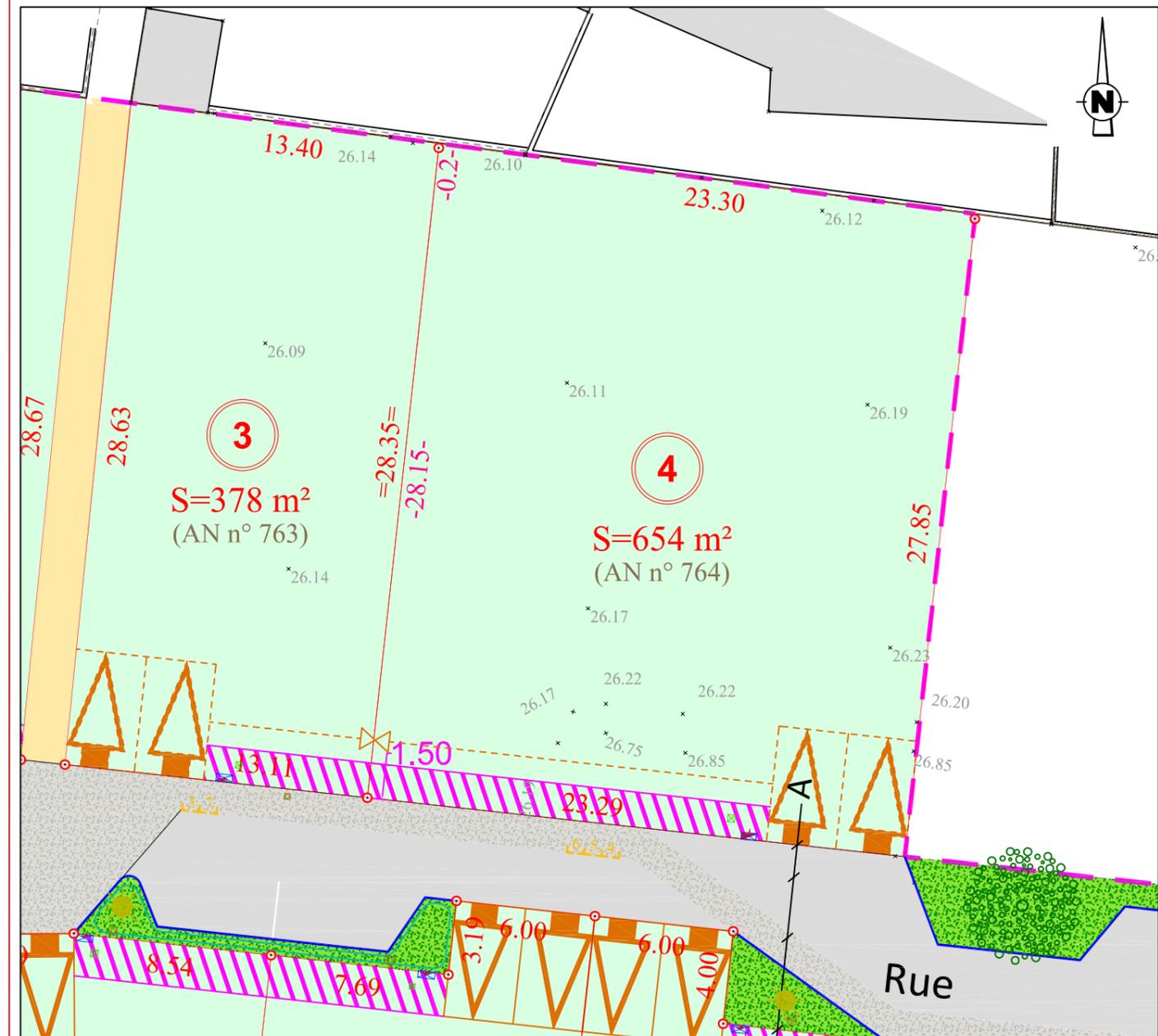
# CHARENTE-MARITIME COMMUNE DE SURGÈRES

*Lotissement "Le Clos Saint Pierre"*

Permis d'Aménager n° PA 017.434.21.A0003

## PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DEFINITIF LOT 4

Section AN n° 764 - Superficie : 654 m<sup>2</sup>



### ATTENTION

#### Construction:

L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.

#### Ouvrages hors sols:

Avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (eau potable, eaux usées, électricité, télécom, candélabres).



Cabinet LEGLISE MOUNITZ Conseils

Echelle : 1/250  
(Format A3 - 297 x 420 mm)